

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de L'Ange-Gardien

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné :

- 1- Que le conseil municipal sera saisi à la séance du **2 août 2021**, à 19 h30, par visioconférence, de la nature et de l'effet d'une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble sis au :

6704, BOULEVARD SAINTE-ANNE

lots numéro 4 440 578. 4 439 466 et 4 639 467 du cadastre du Québec;

- 2- Que cette demande de dérogation mineure vise à autorisée l'implantation d'une enseigne intégrée sur une façade du bâtiment principal existant qui ne fait pas face directement à une rue ou qui ne comprend pas une entrée distincte ou commune pour les consommateurs et qui ne donne pas sur une aire de stationnement au lieu des dispositions contenues au tableau 13.12, de l'article 13.12, du règlement de zonage numéro 16-642;
- 3- Que cette demande a été présentée au comité consultatif d'urbanisme en vertu du règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme numéro 89-307;
- 4- Que toutes les personnes intéressées puissent se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande en faisant parvenir par écrit leurs questions et commentaires à la directrice générale, avant 16h le jour de cette session, par courriel au ldrouin@langezardien.qc.ca.

DONNÉ À L'ANGE-GARDIEN, ce 19e jour de juillet deux mille vingt et un.



Lise Drouin, g.m.a
Directrice générale